

- **EXCELLENCE, MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE**
- **MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,**
- **MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA CEEAC,**
- **MESSIEURS ET MESDAMES LES CHEFS DES MISSIONS DIPLOMATIQUES,**
- **DISTINGUES INVITES.**

C'est pour moi autant que pour la Communauté toute entière, à la fois un réel plaisir et un grand honneur de vous accueillir ici à N'Djamena dynamique et historique capitale politique de la République du Tchad et de vous y souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue ainsi qu'un très agréable séjour.

L'organisation réussie de cette rencontre aura, cela va sans dire, impliqué la mobilisation d'importants moyens matériels, humains et financiers et le déploiement des efforts de tout genre à tous les niveaux de l'administration tchadienne. Pour toute cette grande sollicitude et pour l'accueil combien chaleureux qui nous a été réservé ici j'adresse au Ministre du Commerce Son Excellence le Dr AHMED Mahamadi et à travers lui tout le peuple tchadien les remerciements infinis du Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

L'ouverture des présentes assises par le Ministre en personne traduit à n'en point douter l'importance que ce dernier attache aux thèmes inscrits à l'ordre du jour et surtout au processus d'intégration dans notre sous région. Qu'il veuille bien pour tout cela accepter pour lui même et pour le gouvernement tout entier la reconnaissance du Secrétariat Exécutif.

Et puisque nous nous trouvons ici à N'Djamena, il me plaît de vous révéler que le soutien inconditionnel et la grande considération du Tchad pour la CEMAC se seront manifestés au plus haut niveau par la participation effective, constante, très active et particulièrement efficace du Chef de l'Etat, Son Excellence IDRIS DEBI à toutes les conférences des Chefs d'Etat de la Communauté dont la dernière date du 23 Janvier 2003 à Libreville.

Aussi me permettrai-je d'exprimer très humblement et très courtoisement à son adresse, la très profonde gratitude de la Communauté toute entière.

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES, DISTINGUES INVITES,

Je ne me lasserai jamais de rappeler que l'accord de Cotonou signé depuis le 23 Juin 2000 et qui a remplacé l'accord de Lomé stipule en son article 35 que la coopération économique et commerciale entre l'Union Européenne et les Etats ACP repose désormais essentiellement sur les efforts d'intégration régionale, cette dernière étant plus que jamais considérée comme instrument clé de leur insertion dans l'économie mondiale.

La préparation des futures négociations de partenariat économique avec l'Union Européenne a été confiée au Secrétariat Exécutif de la CEMAC et au Secrétariat Général de la CEEAC.

Forts de ce mandat, les deux Secrétariats ont depuis juillet 2001 et grâce à l'appui technique et financier de l'Union Européenne et du Secrétariat Général des ACP organisé

trois réunions des Ministres du commerce de l'Afrique Centrale précédées des réunions des experts et hauts fonctionnaires des Etats membres et dont les résultats à ce jour sont:

- la définition de la zone géographique pour les négociations qui couvre la CEMAC et SAO Tomé et Príncipe,
- la signature en Janvier dernier à Libreville du document de stratégie de coopération et du programme indicatif Région pour le 9è FED
- la mise en place d'un Comité Régional de coordination des négociations avec l'Union Européenne,
- l'entreprise de l'évaluation quantitative et qualitative des capacités humaines en vue de leur renforcement,
- les études d'impacts des accords de partenariat sur nos économies grâce à l'appui financier de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et de la Commission Européenne,
- le Comité de coordination tient bien ses séances et le comité de négociation a été constitué.

MESDAMES, MESSIEURS LES MINISTRES,

La présente rencontre, en ce qui nous concerne, se situe à califourchon entre la Conférence Ministérielle de Cancun au Mexique et le lancement officiel et solennelle de la deuxième phase de négociation des accords de partenariat.

Elle va dès lors avoir à son ordre du jour entre autres:

- le compte rendu des travaux de la dernière réunion du Comité régional de coordination des négociations tenue à Douala du 22 au 23 Mai 2003,
- l'évolution et le fonctionnement des comités nationaux des négociations,
- la mise en place et l'orientation des PIR et des PIN,
- la revue annuelle de la coopération avec l'Union Européenne.

En ce qui concerne le compte rendu, une attention particulière mérite d'être accordée aux orientations pour les négociations en ce qui concerne surtout le domaine commercial, la poursuite de la formation des capacités.

Je ne saurais terminer mon propos, sans saisir l'occasion qui m'est ainsi offerte pour redire toute la reconnaissance de la CEMAC à chacun de vous et exprimer tous nos

remerciements à l'Union Européenne, au Secrétariat Général des ACP, et à l'AIF pour tous les sacrifices qu'ils ont bien voulu souscrire tout le long de la préparation des négociations.

En souhaitant à celles ou ceux qui viennent de loin un heureux et agréable séjour à N'Djamena, je vous remercie de votre bienveillante et aimable attention.

Jean NKUETE